



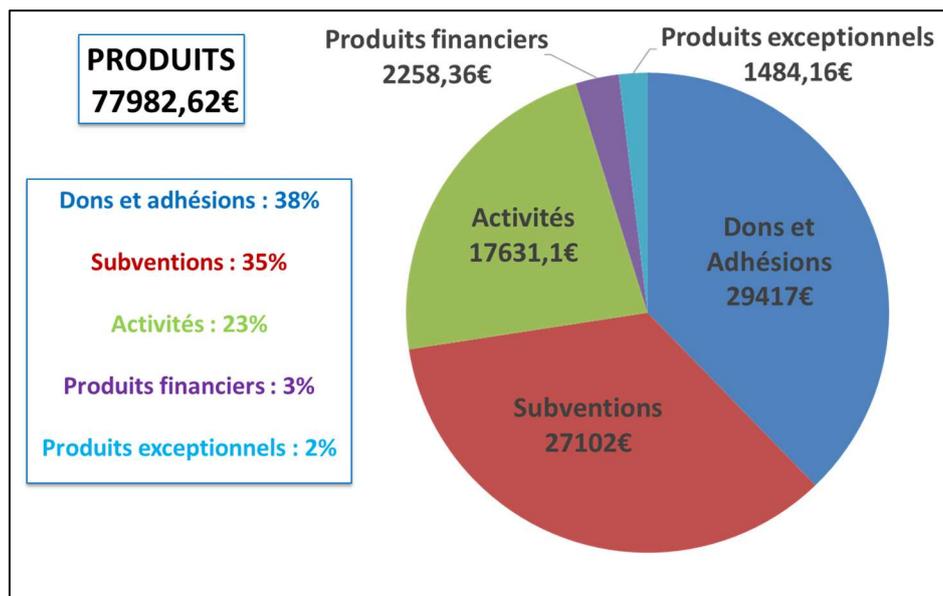
RAPPORT FINANCIER Exercice 2024

En complément des tableaux financiers (*Compte de résultat du 01/01/2024 au 31/12/2024* et *Bilan au 31/12/2024*) établis par S3A (Structure Associative d'Aide aux Associations) qui apporte son soutien à la gestion comptable de notre association, ce document a pour but d'en synthétiser les éléments, de préciser l'origine et l'affectation des produits et des charges, et de présenter les perspectives pour 2025.

I / LE COMPTE DE RESULTAT

■ LES PRODUITS

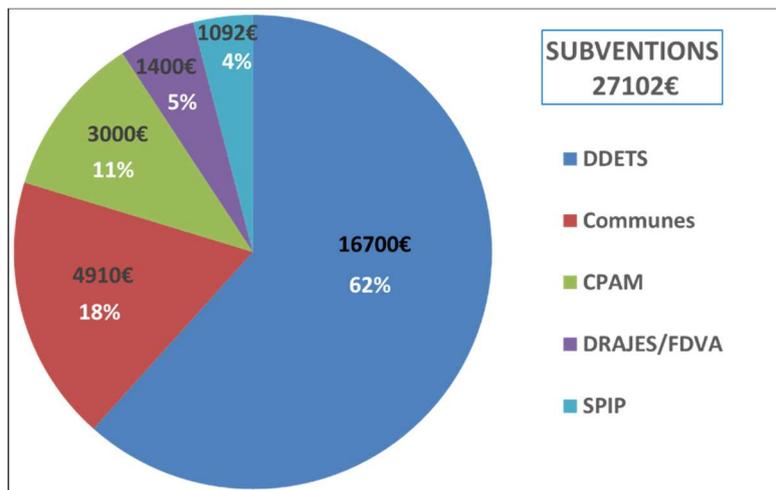
Avec un montant de **77982.62€**, ils sont en **diminution de 5035.43€** par rapport à 2023 et se répartissent ainsi :



Des subventions en baisse de 7840€ mais un auto financement en hausse de 2714.57€

1) LES SUBVENTIONS

- **les subventions sur projets**, liées aux accueils et activités spécifiques (DDETS/domiciliation, CPAM/couverture santé, FDVA/formation des bénévoles, SPIP/intervention de la juriste au centre pénitentiaire). Elles ont diminué à l'exception de celle de la CPAM qui nous attribué 500€ supplémentaires.
- **les subventions de fonctionnement**, attribuées par les communes (Caen, Colombelles, Hérouville Saint-Clair, Ifs, Louvigny, Mondeville). Elles sont restées stables.



CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

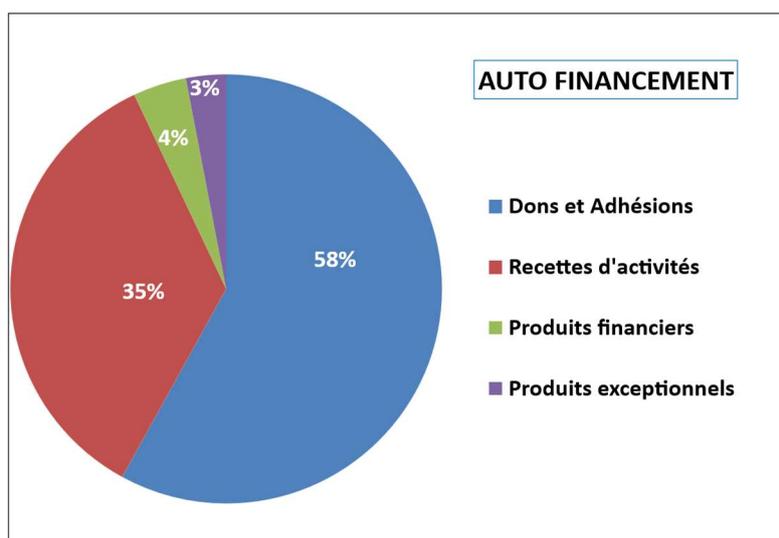
FDVA : Fonds de Développement de la Vie associative

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

2) LES RESSOURCES AUTO-FINANCEES

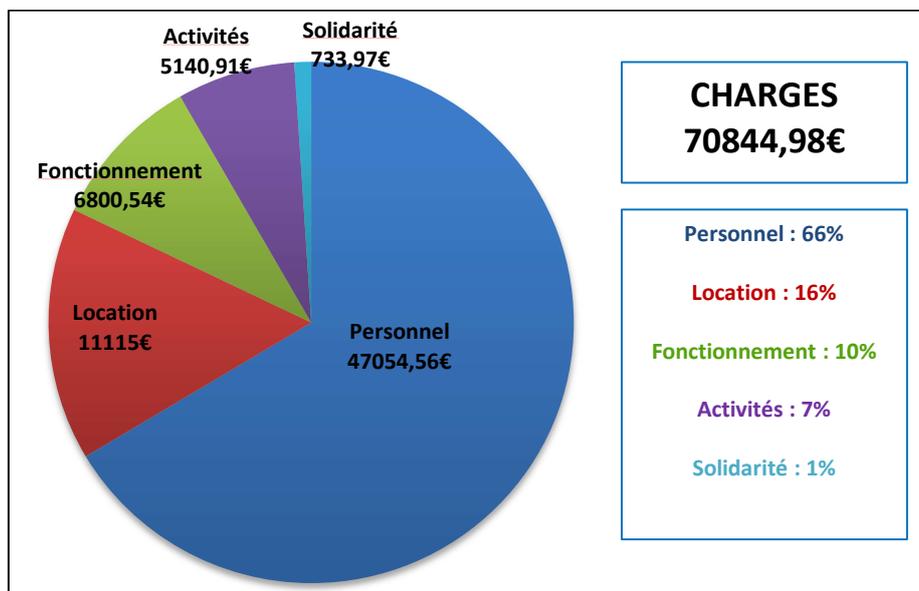
- **dons et adhésions** : +1330€ supplémentaires de dons. Un nombre stable d'adhésions
- **recettes d'activités** : +1902€. Une vente de formations moindre (-2029€) mais largement compensée par les produits des activités annexes : vente de jus de pommes et de livres, concert de soutien (+3930.63€)
- **intérêts financiers** : +459.85€. Ce sont les intérêts du livret A.
- **produits exceptionnels** : +856.26€ principalement des dons exceptionnels hors dons des adhérent.es.

Elles ont représenté 66% des produits.



■ LES CHARGES

Elles ont été d'un montant de **70844.98€ en augmentation de 12518.98€** par rapport à 2023, réparties de la façon suivante :



Cette hausse des dépenses a principalement concerné les frais de :

- **personnel** : **+12272.56€**. Création d'un nouveau poste de salariée.
- **location** (loyer et charges) : +913€. Une augmentation de 8.9%.
- **fonctionnement** : +1139€. Des frais de déplacement plus importants, à hauteur de 500€ environ, pour la participation de trois militantes au congrès de la FASTI à Valence.

Les frais de fonctionnement comprennent par ailleurs les frais d'entretien des locaux, d'assurance, de maintenance du site, de documentation, de publicité, de réceptions, les frais postaux, de téléphone et internet, les services bancaires, les cotisations et adhésions.

Une diminution, cependant, des frais :

- **d'activités** : en légère baisse de 200€

Ils couvrent l'achat des fournitures de bureau (dont les photocopies) et de petit équipement, les dépenses liées aux activités des différents accueils et permanences et les achats nécessaires pour l'organisation des concerts et la vente du jus de pommes.

- **de solidarité** : -1600€. Nous n'avons pas fait de don important comme celui de l'année dernière au CAMO. Les frais de solidarité ont concerné l'aide aux personnes étrangères pour l'achat de timbres fiscaux nécessaires à l'obtention de premiers titres de séjour et l'achat de titres de transport pour les démarches concernant l'asile, auprès de l'OFPRA ou de la CNDA.

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides / CNDA : Cour Nationale du droit d'Asile

■ LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Elles représentent le temps passé par les bénévoles au service de l'association.

Elles sont estimées à **5 emplois à temps plein** et, calculées sur la base horaire du SMIC brut non chargé (sans cotisations sociales), cela correspond à 106500€.

II / LE BILAN FINANCIER

- Une situation financière saine
- Un **résultat positif de 7047.64€**
- Une trésorerie avec **96297.26€ de disponibilités**, dont des fonds provisionnés d'un montant de 25367€ pour faire face au coût de l'activité de domiciliation (nouvelle salariée et frais de fonctionnement) et d'un nouveau déménagement prévisible qui engendrera des frais de location plus élevés.

III / LE BUDGET PREVISIONNEL 2025

●Les charges

Elles seront en hausse, principalement sur les plus importants postes de dépenses que sont le loyer et les charges de personnel.

Les charges locatives augmentent de 3.8%. Nous renouvelons pour 6 mois le contrat (CDD à mi-temps) de notre nouvelle salariée. Nous avons réévalué le salaire de notre juriste pour qu'il soit en meilleure adéquation avec ses qualifications et son ancienneté, soit une part patronale supplémentaire de 4800€ pour l'année.

●Les produits

Ils risquent d'être en baisse car d'ores et déjà la vente de formations aux structures professionnelles s'annonce moins importante, la contribution financière de la CPAM a fortement diminué et celle du SPIP, déjà réduite l'année dernière, n'est pas augmentée.

Nous n'avons pas encore le montant des subventions des services de l'état (DDETS et DRAJES/FDVA) et fonctionnons sur des estimations.

Par contre, les subventions de fonctionnement attribuées par les communes restent stables. 5 d'entre elles, sur les 6 sollicitées, ont déjà renouvelé leur aide pour une somme équivalente à l'an passé avec 100€ de plus de la part de Colombelles.

Nous serons cependant en capacité de compenser, si nécessaire, par une reprise sur nos provisions.

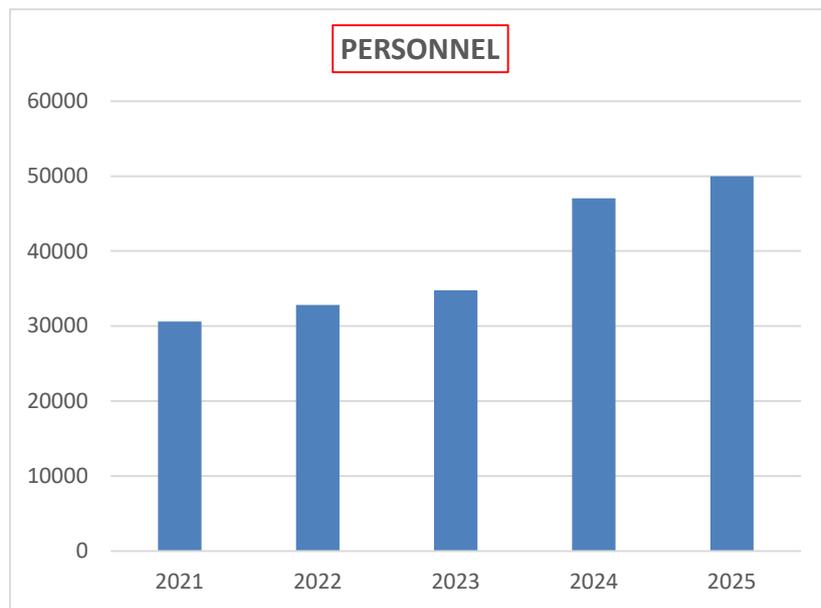
Nous poursuivrons les manifestations de soutien en direction du public, indispensables à notre équilibre financier et au rayonnement de notre association.

Nous comptons également sur le recueil de nouvelles adhésions qui sont en général confortées par des dons importants.

- Le budget prévisionnel, **estimé à 75700€**, pourrait s'équilibrer ainsi :

CHARGES	€	PRODUITS	€
Dépenses d'activités	6000	Recettes d'activités	15000
Location	11500	Subventions	16250
Frais de fonctionnement	7200	Adhésions et dons	29300
Frais de personnel	50000	Produits financiers	1500
Fonds de solidarité	1000	Reprise sur provisions	13650

- Complément d'information : évolution du coût du loyer (locaux + charges locatives) et des charges de personnel**



Pour conclure, nous adressons, pour l'année 2024, nos plus vifs remerciements à l'ensemble des adhérentes et adhérents pour leur soutien financier, et moral, ainsi qu'aux services de l'Etat et aux communes qui nous ont renouvelé leur confiance et leur aide financière.

Pour l'équipe de trésorerie, Georgina GILBERT